



9 marques s'engagent aux côtés de La Maison des femmes à l'occasion de la Journée des droits des femmes

Saint Denis, 5 mars 2020 - A l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, [Absolution](#), [Bangle Up](#), [Bubble Mood](#), [Franprix](#), [Mountain Girl](#), [My Little Box](#), [Takk Paris](#), [Smooon](#), [Shaeri](#) mettent en place des opérations spéciales pour soutenir La Maison des femmes de Saint-Denis.

Un engagement pluriel qui permet de toucher différents publics : Franprix et My Little Box ont opté pour le système d'arrondi - en caisse du 3 au 8 mars dans les magasins Franprix ou sur commande pour chaque box achetée sur My Little Box. Les autres marques reverseront les bénéfices de leurs ventes de la journée du 8 mars, de la semaine, du mois ou choisissent cette date pour démarrer un engagement pérenne aux côtés de La Maison des femmes.

Chaque marque raconte son histoire et son engagement pour les femmes, comme la marque Smooon qui propose pour l'occasion une collection capsule inédite qui revisite 3 grandes œuvres d'art pour célébrer les femmes.

« L'engagement de la société civile à nos côtés ne cesse de croître, et ce soutien est indispensable à la poursuite de nos missions. Mais il est aussi la magnifique preuve de la capacité de notre société et notamment de sa jeunesse à s'engager avec force en faveur des sujets qui la touchent et la concernent. Une belle perspective dans un quotidien un peu désenchanté ! » explique Ghada Hatem, fondatrice de La Maison des femmes.

L'engagement de toutes ces marques témoigne de la confiance qu'inspire la Maison des femmes et de la pertinence de son action. Elles rejoignent ainsi des marques investies depuis leur création comme [Meuf Paris](#) et [Rouge Fragile](#), ou de nouvelles venues comme la marque iconique [Sezane](#).

A suivre également en ligne, la campagne de sensibilisation et de prévention #besoindesavoir, lancée par le groupe Unify et trois de ses marques média, Auféminin, Doctissimo et MyLittleParis. Soutien financier, création d'outils pédagogiques accessibles à tous et mobilisation des salariés, un partenariat porteur de sens et un immense soutien à La Maison des femmes.

Ces nouveaux partenariats permettent de répondre, aux côtés des bailleurs de fonds historiques, aux trois défis de la Maison des femmes : pérenniser son fonctionnement, financer l'aménagement de l'extension qui verra le jour à la rentrée 2020, et enfin dupliquer son modèle.

Contacts

Isabelle Chebat, 06 48 05 94 46, isabelle.chebat@lamaisondesfemmes.fr

Raisy Bantoo, 07 86 15 26 52 raisy.bantoo@lamaisondesfemmes.fr

Créée en juillet 2016, La Maison des femmes soigne et prend en charge les femmes vulnérables ou victimes de violences et leur propose un parcours complet de soins, ainsi qu'un accompagnement social et juridique. La Maison des femmes est devenue un lieu ressource où les patientes bénéficient également de multiples ateliers d'amélioration de l'estime de soi et participent à des groupes de paroles. Aujourd'hui, elle accueille entre 50 et 70 femmes par jour.